



Fiche d'adhésion 2021-2022

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Portable :

Date de naissance : Email :

"Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon les dispositions de la loi du 6 janvier 1978. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au bureau de l'association"

Cotisation (du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022)

Inscrits en 2020-2021 : Montlhérien : 10€ Non-Montlhérien : 15€

Non-inscrits en 2020-2021 : Montlhérien : 20€ Non-Montlhérien : 25€

Règlement : Espèces Chèque

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association
- J'autorise la diffusion des photographies prises lors de manifestations, activités, voyages, etc. de l'association MLA sur lesquelles je figure en vue de les mettre en ligne sur le site internet de l'association ou dans les journaux communaux.

Date :

Signature :

Je suis intéressé(e) par :

Aiguilles en liberté <input type="checkbox"/>	Expositions temporaires <input type="checkbox"/>	Art floral <input type="checkbox"/>
Atelier perles <input type="checkbox"/>	Spectacles <input type="checkbox"/>	Club de jeux <input type="checkbox"/>
Cartonnage <input type="checkbox"/>	Visites guidées à Paris <input type="checkbox"/>	Généalogie <input type="checkbox"/>
Encadrement <input type="checkbox"/>	Visites industrielles <input type="checkbox"/>	Randonnées à Paris et d'été <input type="checkbox"/>
Patchwork <input type="checkbox"/>	Voyages <input type="checkbox"/>	Stage de danse <input type="checkbox"/>
Scrapbooking <input type="checkbox"/>	Weekend en France <input type="checkbox"/>	Bowling <input type="checkbox"/>

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

SUBVENTIONNEMENT DES ACTIVITES :

Seuls les Montlhériens sont subventionnés pour les sorties, voyages, activités et les adhérents extérieurs à Montlhéry profitent des prix de groupe négociés pour les sorties. Certaines activités sont gratuites (club de jeux, généalogie, stage de danse), d'autres sont payantes (sorties avec conférencier, voyages...). Les activités manuelles sont gratuites mais tous les consommables sont à votre charge.

REUNIONS D'INFORMATION (si les conditions sanitaires le permettent)

- Salle des conférences G. Brassens à 18h00 : 08/09/2021 – 10/11/2021 – 09/03/2022 – 11/05/2022
- Salle des fêtes à 18h00 : 12 janvier 2022 (Assemblée générale suivie de la réunion d'information)

COURRIER :

Les comptes-rendus de réunion sont envoyés à tous les adhérents (animateurs compris) le même jour : par courrier postal pour ceux qui ne possèdent pas d'adresse mail et 24h après par mail pour tous les autres pour tenir compte du délai de distribution. La personne chargée de relever le courrier prend les enveloppes dans l'ordre inverse de leur position dans la boîte aux lettres. Elle numérote ces arrivées avant de les redistribuer à chaque animateur concerné qui attribue ses places en fonction de cet ordre. Il n'y a donc aucune priorité pour cette attribution.

Responsabilité de MLA :

- MLA a souscrit une assurance responsabilité civile pour les accidents corporels en cas **d'invalidité permanente** et de **décès**. La responsabilité de l'association ne peut être engagée dans tout autre cas.
- Les sorties auxquelles les adhérents se rendent par leurs propres moyens : transports en commun, co-voiturage sont sous leur entière responsabilité et l'association ne peut être tenue pour responsable d'un accident survenu lors de ce trajet même si celui-ci est fait en groupe.
- L'association ne peut être tenue pour responsable des évènements exceptionnels qui pourraient intervenir sur les lieux d'une sortie : catastrophe naturelle, attentat,...
- L'association ne prend pas d'assurance annulation pour les sorties qui ne comportent aucune nuitée. En cas de désistement, même pour motif médical, aucun remboursement (sauf les prestations qui ne seraient pas facturées à l'association) ne sera effectué s'il n'y a personne en liste d'attente.
- **Passé sanitaire : Aucun remboursement ne pourra être exigé si vous l'oubliez le jour de la visite ou de l'activité.**

Règlement intérieur de l'association

Article 1 : L'association MONTLHERY LOISIRS AMITIES accepte des membres sans limitation d'âge à toute époque de l'année.

Article 2 : Le règlement des cotisations se fait au moment de l'inscription et en totalité

Article 3 : L'inscription est valable pour l'année en cours, c'est-à-dire du 1er septembre au 31 août.

Article 4 : Ne pourront participer aux différentes activités que les adhérents à jour de leur cotisation.

Article 5 : Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué en cours d'année.

Article 6 : La décision d'ouverture ou de fermeture d'une activité pendant l'année est laissée à la seule initiative du bureau.

Article 7 : Le remboursement d'une participation à une activité, arrhes ou totalité, sera laissé à l'entière initiative du bureau en fonction du motif invoqué par l'adhérent pour sa non-participation et du délai de son désistement par rapport à la date de l'activité.

Article 8 : Il est formellement interdit par un adhérent de changer la date de sa participation à une activité de sa propre initiative ainsi que de rétrocéder une place qu'il libère à une autre personne. Seul l'animateur bénévole qui gère ses listes d'attente peut le faire.

Article 9 : Le Conseil d'Administration peut prononcer l'exclusion des membres qui ne respectent pas le règlement intérieur de l'association et ceci sans dédommagement.

Article 10 : Le Conseil d'Administration donne pouvoir au Président et aux responsables des activités pour que ce présent règlement soit appliqué.

La présidente

Annick BRAQUET



La trésorière

Françoise CHAMBELLAND





La secrétaire

Sylviane GAUCHET



LES ACTIVITES DE L 'ASSOCIATION – Animateurs bénévoles

Les activités manuelles	
	<p>Aiguilles en liberté Viviane BRIANNE <i>Mercredi : 9h30/12h00</i> Local MLA – Sans inscription</p>
	<p>Atelier perles Annick BERNARD <i>Samedi : 9h30 / 12h00</i> Local MLA – Sans inscription</p>
	<p>Cartonnage Nicole LOUCHART <i>Lundi : 14h00/18h00</i> Avec inscription préalable</p>
	<p>Encadrement Claude MAMONT <i>Mercredi : 14h00 / 17h00</i> Avec inscription préalable</p>
	<p>Patchwork Josiane JACQUES <i>Vendredi : 14h00 / 16h00</i> Local MLA – Sans inscription</p>
	<p>Scrapbooking Mireille PRATIQUE <i>1 Samedi sur 2: 9h30 / 12h00</i> Local MLA – Sans inscription</p>

Les voyages	
	<p>Circuit 8/12 jours Annick et Joël BRAQUET <i>Date en fonction de la destination</i> Avec inscription</p>
	<p>Circuit de 2 jours en France Annick et Joël BRAQUET <i>Date en fonction de la destination</i> Avec inscription</p>

Les randonnées	
	<p>Randonnées à Paris Martine CAZADOR <i>1^{er} lundi du mois : RV arrêt bus N20</i> Sans inscription</p>
	<p>Randonnées dans l'Essonne Martine CAZADOR <i>En juillet et en août</i> Avec inscription – Co-voiturage</p>

Les sorties	
	<p>Expositions temporaires Laurence DURAND <i>Suivant planning</i> Avec inscription pour chaque sortie</p>
	<p>Spectacles Chantal GIGOU <i>Suivant planning</i> Avec inscription pour chaque sortie</p>
	<p>Visites guidées à Paris Laurence DURAND <i>Suivant planning</i> Avec inscription pour chaque sortie</p>
	<p>Visites industrielles Josiane JACQUES <i>Suivant planning</i> Avec inscription pour chaque sortie</p>

Les autres activités	
	<p>Art floral Annick SZEZUR <i>Un vendredi matin par mois</i> Local MLA – Sans inscription</p>
	<p>Bowling Joël BRAQUET <i>2 mardis après-midis par mois</i> Avec inscription</p>
	<p>Club de jeux Annick FENAT <i>Mardi :20h30 – Jeudi : 14h30</i> Local MLA – Sans inscription</p>
	<p>Généalogie Yves VOISE <i>Jeudi 10h00/12h00 – 2 fois par mois</i> Local MLA – Avec inscription</p>
	<p>Stage de danse Martine CAZADOR <i>2 fois par an</i> Sans inscription</p>

Merci de ne pas divulguer les numéros de téléphone et adresses mails des animateurs en dehors de notre association, ceux-ci servant uniquement à contacter vos animateurs en cas de besoin.